

INVITATION

10 Janvier 2019 – 19h00
Croix-Rouge française
21 rue de la Vanne
Montrouge



La **Croix-Rouge Française** et l'**Institut des droits de l'homme du Barreau de Paris (IDHBP)** ont l'honneur de vous convier à la Conférence sur le Droit International Humanitaire en présence de **Léa Bass**, Juriste en Droit International Humanitaire et ancien conseiller auprès du Ministère des Armées et **Gilbert Bitti**, Conseiller juridique hors classe à la Section préliminaire de la Cour pénale internationale.

Le Justiciable Français face au Droit International Humanitaire



Le procès de Nuremberg, Crédits : Fred Ramage / Getty Image

Le Droit International Humanitaire, ou Droit des conflits armés, est un ensemble de règles encadrant les méthodes de combat et protégeant les victimes des conflits armés. La diffusion de ce droit auprès des populations civiles et des différents acteurs des conflits est la mission statutaire de la Croix-Rouge Française.

Dans ce cadre, à travers cette conférence, nous vous proposons d'échanger sur ces questions afin de vous préparer à traiter ces enjeux auxquels des clients sont susceptibles d'être confrontés en tant que sujets du Droit International Humanitaire, applicable en parallèle du droit national.

Inscription par courriel à diffusion.dih@croix-rouge.fr et contact@idhbp.org